

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet distillerie d'alcools de bouche - vins sur la commune principale de l'AIOT 3 Le Maine Plat 17260 Gémozac.

La référence de votre dossier est A-3-N02IQ9EJ6 et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 02/05/2023 à 09h17 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **83033963600029**

Organisme : **ENVIRONNEMENT XO**

Fonction : **PRESIDENT**

Personne morale

N° SIRET **41135459000019**

Raison sociale **EARL CHARRON DANIEL**

Forme juridique **Exploitation agricole à responsabilité limitée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

3 LD LE MAINE PLAT

17260 GEMOZAC

Signataire

Qualité : **Gérante**

Référent

Fonction : **Gérante**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **distillerie d'alcools de bouche - vins**

Description des activités :

installation de distillation d'alcools de bouche pour un alambic de 25hl de charge. L'atelier de distillation sera attenant à un chai de distillation de 45 m³ composé de 3 cuves de 150 hl. Ce chai de distillation fait l'objet d'une déclaration de modification car le site compte déjà un chai au titre de la rubrique 4755. 15 cuves de 300 hl de préparation de vins sont associés à l'installation de distillation.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Adresse **3 Le Maine Plat 17260 Gémozac**

X : 411092

Y : 6499818

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

[Permis de construire](#)

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2250	2250-3	Production par distillation d'alcools de bouche d'origine agricole	Capacité de production en équivalent alcool pur 15 hl/j	D	un alambic de 25 hl de charge soit 25X30 /50 = 15 hl /j d'AP
2251	2251-B-2	Préparation, conditionnement de vins	Capacité de production 4500 hL/an	D	15 cuves de 300 hl

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduelles, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **150**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduelles issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :
vinasses de distillation et lavage machine à vendanger

Pacage	Nom exploitant	Numéro îlot
017013310	EARL CHARRON DANIEL	52
017013310	EARL CHARRON DANIEL	2
017013310	EARL CHARRON DANIEL	1
017013310	EARL CHARRON DANIEL	55
017013310	EARL CHARRON DANIEL	27
017013310	EARL CHARRON DANIEL	24
017013310	EARL CHARRON DANIEL	30
017013310	EARL CHARRON DANIEL	20
017013310	EARL CHARRON DANIEL	35
017013310	EARL CHARRON DANIEL	41
017013310	EARL CHARRON DANIEL	29

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **53**

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **10**

A1 : Dont épanchée sur les terres de l'exploitation (en kg N) **10**

A2 : Dont épanchée sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **10**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épanchées (en mois) **120**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

eaux de lavage et vinasses

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Précisez : **une réserve d'eau de 120 m3 sur site**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

2 extincteurs de puissance 144B dans le chai et dans la distillerie. Une réserve d'eau de 120 m3 sur site.

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

mandat.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

22030 - EARL CHARRON - ICPE 1-2000.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

22030 - EARL CHARRON - ICPE 1-200.pdf